TABACOLOGIE ET D'AIDE AU SEVRAGE TABAGIQUE

(Diplôme Interuniversitaire de) **29/07/2016**

avec Nancy et Reims

- **Objectifs :**
  1- Connaissance approfondie du tabac, de sa pharmacologie et de ses conséquences pathologiques.
  2 – Tabac et femme : problèmes spécifiques notamment pendant la grossesse.
  3- Connaissance du cannabis et de ses conséquences pathologiques.
  4- Méthodes de sevrage tabagique avec ateliers.
  5- Sevrage mixte tabac-cannabis.

- **Durée :** 1 an **Nombre de places** : Non limité

- **Droits à payer :**

  - **Si inscription unique à ce seul diplôme ou comme 1er DU (si plusieurs DU)**

  En 1ère année : droits administratifs (261,10 €) + droits pédagogiques (305 €)

  Année mémoire : droits administratifs (189,10 €) + droits pédagogiques (184 €)

  - **Si inscription seconde : comme 2ème ou énième DU (car plusieurs DU)**

  En 1ère année : droits administratifs réduits (168 €) + droits pédagogiques (305 €)

  Année mémoire : droits administratifs réduits (122 €) + droits pédagogiques (184 €)

- **Enseignant responsable** :

Pre E. QUOIX
Service de Pneumologie - Nouvel Hôpital Civil - BP 426 – 67091 STRASBOURG CEDEX
☏ 03 69 55 06 44 Mèl : Elisabeth.Quoix@chru-strasbourg.fr

- **Public concerné :**

- Les Docteurs en Médecine français ou ressortissants de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen, de la Suisse ou de la Principauté d'Andorre.
- Les étrangers (hors UE + EEE + Suisse + Andorre) pourvus du diplôme de Docteur d'une Université française, mention Médecine, ou d'un diplôme permettant d'exercer la Médecine dans leur pays d'origine ou dans le pays d'obtention du diplôme (joindre certificat des autorités du pays l'attestant).
- Les résidents de médecine générale.
- Les internes de spécialité, toutes options.
- Les sages-femmes, infirmières, les psychologues.

- **Cours et programme :**

72 heures de cours théoriques + 20 heures de stage

Tronc commun N°1 : Nancy : 8, 9 et 10 décembre 2016
Tronc commun N°2 : Nancy : 2, 3 et 4 mars 2017
Séminaire local : Strasbourg : 6, 7 et 8 avril 2017

- **Examens :**

L'examen écrit comporte deux sessions :
Il comporte trois questions notées sur 20 (total sur 60).
L'examen écrit aura lieu le

- **Mémoire :**

Le mémoire (choix d'un sujet portant soit sur l'épidémiologie soit sur la pathologie, soit sur le sevrage) est à remettre pour le **30 septembre 2017**. Il est noté sur 20.
La moyenne au moins égale à 10/20 est requise pour l'obtention définitive du diplôme.